

7.1.C. - ESPAGNOL

Les modalités de l'épreuve sont communes aux candidats de langue obligatoire ou de langue facultative. Les candidats se voient proposer des articles de presse RECENTS (en tout cas postérieurs au concours précédent) ; le jury propose chacun de ces articles à un nombre déterminé de candidats dont les épreuves NE SE SUIVENT PAS de façon à interroger sur le même texte un nombre de candidats permettant de constituer des cohortes afin d'harmoniser au mieux la notation.

Les articles portent sur les problèmes du monde hispanique (Péninsule ET Amérique Latine) prioritairement mais non exclusivement : les problèmes environnementaux ne connaissent pas de frontières, par exemple.

L'examineur jugera de la qualité de la langue espagnole employée par le candidat, ainsi que de ses capacités à analyser, argumenter et débattre en langue étrangère.

L'épreuve d'une durée de 20 minutes, après un temps de préparation équivalent, se déroule en trois phases :

- le candidat présente un compte-rendu/résumé de l'article (Basta ya con el "texto"...) en mettant en évidence les points principaux et leur articulation, plutôt qu'en effectuant une "descente" linéaire, souvenir souvent mal maîtrisé des oraux de Lycée.

- Le candidat s'efforcera de commenter de façon personnelle et organisée tel ou tel point qui ,selon lui, permet de dégager une problématique intéressante.

- Le candidat est invité par l'examineur à préciser tel ou tel aspect de ce qu'il a indiqué précédemment : ce moment de dialogue en espagnol permet au candidat à la fois de montrer sa maîtrise de la langue dans une situation d'échange non préparé, sans notes, et ses capacités à argumenter pour défendre son point de vue. N'est-ce pas là, entre autre, ce qui attend la plupart des futurs ingénieurs issus des Grandes Ecoles dont la carrière, très souvent se déroulera , pour un bonne part, hors de l'Hexagone ?

Le jury, comme les années précédentes, a constaté un certain nombre de faits qui expliquent certaines notes basses, voire très basses.

Sur le plan de la phonologie, le jury constate qu'un nombre trop important de candidats ne FERMENT pas les voyelles, maltraitent l'articulation de certaines consonnes (interdentales par exemple), bref la prononciation de beaucoup de candidats est incorrecte, ce qui provient sans doute du manque de PRATIQUE de l'oral en espagnol.

Le jury a constaté, comme pour l'écrit, un nombre et une variété de barbarismes de tout type, une accumulation de fautes de grammaire, de conjugaison qui le conduisent à renouveler les conseils des années précédentes.

Les candidats doivent impérativement assister aux cours pendant les deux années de Classe Préparatoire, participer activement aux oraux : ce n'est pas en planchant à une ou deux colles avant le concours que l'on mettra les meilleures chances de son côté. D'autre part, les candidats ont accès partout aux médias hispaniques (médiathèques, bibliothèques municipales, maison de la presse...). De même, la possibilité de visionner des films en V.O. soit dans les salles de cinéma ou sur DVD est aujourd'hui généralisée. C'est, croyons-nous, en suivant ces conseils et en travaillant régulièrement sous la direction des professeurs de Classes Prépas que beaucoup de candidats pourront se présenter avec de grandes chances d'obtenir de bonnes notes aux oraux.

Un constat : cette année la très grande majorité des candidats ayant obtenu les meilleures notes (y compris 20/20) se présentaient en langue obligatoire. Ce qui précède, s'adresse à TOUS les candidats, mais tout PARTICULIEREMENT à ceux qui se présentent en langue facultative s'ils veulent vraiment obtenir des points supplémentaires.